

MÉMO



AUX : Conseillères et conseillers scolaires
CC : Directeurs de l'Éducation
DATE : 31 octobre 2022
OBJET : Devenez membre du Conseil du Consortium Centre Jules-Léger!

Avant la fin du mois de novembre, l'AFOCSC fera la sélection de trois de ses conseillères et conseillers scolaires, à titre d'administrateur, au Conseil du Consortium Centre Jules-Léger. Nous vous invitons tous et toutes à considérer soumettre votre candidature pour devenir membre du conseil du CCJL!

Le Consortium Centre Jules-Léger est un organisme provincial, sans but lucratif, qui offre une variété de services d'éducation spécialisée aux élèves ayant des troubles sévères d'apprentissage ou qui sont sourds ou malentendants, qui sont aveugles ou en basse vision ou qui sont sourds et aveugles. Le CCJL est réputé être un conseil scolaire à part entière.

RESPONSABILITÉS DE L'ADMINISTRATEUR

Vos nombreuses responsabilités seront toutes axées sur les objectifs primordiaux d'améliorer le rendement et le bien-être des élèves, de leur offrir des milieux d'apprentissage sécuritaires et inclusifs et de renforcer la confiance de la population dans les systèmes d'éducation financés par les fonds publics.

La planification stratégique et l'établissement du budget, l'élaboration de politiques jusqu'à la mobilisation de la communauté, en passant par l'évaluation du rendement de la direction de l'éducation, sont des responsabilités importantes de votre rôle de chef de file au sein de ce conseil d'administration.

La priorité absolue d'un conseil scolaire est de mettre en place les conditions voulues pour fournir à chaque élève une éducation de haute qualité qui lui permettra de réaliser tout son potentiel à l'école et dans la vie. À titre de leader dans la gouvernance de cette organisation, votre tâche consistera à faire en sorte que le système d'éducation de l'Ontario continue de s'adapter et de se transformer afin de répondre aux besoins des élèves et du personnel et de relever les défis d'un monde en constante évolution. Pour y parvenir, vous devrez travailler en collaboration avec des partenaires clés à tous les niveaux du système d'éducation.

Votre **MANDAT, D'UNE DURÉE DE 4 ANS**, sur ce conseil d'administration vous offrira des possibilités de croissance et d'apprentissage et vous apportera beaucoup de satisfaction professionnelle ainsi que le sentiment du travail accompli. En siégeant à ce conseil d'administration, vous contribuerez à façonner l'avenir de l'Ontario.

MÉMO



CRITÈRES DE SÉLECTIONS

- 1) Doit être conseillère ou conseiller scolaire catholique de langue française dument élu;
- 2) Avoir quatre années d'expérience (terme régulier) à titre de conseillère ou conseiller scolaire;
- 3) Un représentant parmi les candidatures reçues des membres des différents conseils scolaires de l'AFOCSC sera sélectionné pour représenter chacune des régions suivantes;
 - a) **Région Centre** : CSC Providence et CSC MonAvenir
 - b) **Région Est** : CEC Centre Est et CEDC Est-Ontarien
 - c) **Région Nord** : CSDC Aurores Boréales, CSC Franco-Nord, CSC Nouvelon, CSCD Grandes Rivières
- 4) Expérience pertinente au sein d'un conseil d'administration;
- 5) Disponibilité pour participer aux réunions du consortium;
 - a) Rencontres mensuelles du conseil d'administration (septembre à juin – 3^e jeudi de chaque mois)
 - b) Rencontres des divers comités (selon les besoins)
- 6) Une connaissance des troubles sévères d'apprentissage des élèves est un atout;
- 7) Démontrer un esprit de collaboration, d'écoute et d'ouverture afin d'assurer la réussite des élèves;
- 8) Avoir des connaissances en gestion financière et en financement de l'éducation est un atout;
- 9) De l'expérience en planification stratégique, dans le développement des politiques et procédures et en gestion de risque sont des atouts.

ALLOCATION

Les conseillères et conseillers scolaires sélectionnés pour siéger au conseil d'administration reçoivent une **ALLOCATION ANNUELLE DE 5400 \$**. Les personnes à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration peuvent toucher une somme supplémentaire pour s'acquitter des fonctions de leur poste.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour soumettre votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de motivation au directeur général de l'AFOCSC, Yves Lévesque (ylevesque@afocsc.org), indiquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez siéger comme membre au conseil d'administration du CCJL, **avant le vendredi 11 novembre 2022 à 16 h**. Les trois candidats retenus par le comité de sélection seront annoncés le 25 novembre 2022.

MERCI DE VOTRE INTÉRÊT DANS LA GESTION DU CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER !

Yves Lévesque
Directeur général — AFOCSC